

ENQUETES ET REPORTAGES

magazine.union@sonapresse.com

FDS : les enquêtes de moralité sont-elles encore exigées ?

SI l'affaire Séraphine Mbogah et ses collègues a révélé des complicités actives entre différentes strates de la police, il reste aussi que la complaisance dans la réalisation des enquêtes de moralité lors du recrutement des personnels constitue un mal profond auquel il conviendrait de s'attaquer avec courage, pour essayer de tirer les Forces de défense et de sécurité vers le haut.

Olivier NDEMBI
Libreville/Gabon

LES cinq policiers condamnés pour racket dont la directrice de la voie publique, Séraphine Mbogah, devraient théoriquement recouvrer la liberté cette semaine, après près de deux mois d'incarcération à la prison centrale de Libreville. Jusque-là, on ne nous dit pas si après la levée d'écrou à Gros-Bouquet, ces trois dames et leurs deux collègues masculins vont réintégrer leurs administrations d'origine ou en être définitivement radiés, pour servir d'exemple à ceux de leurs frères d'armes qui seraient tentés de les imiter.

Ce qui est sûr en revanche, c'est que la gravité des faits, rendus publics à la faveur de l'audience du tribunal correctionnel spécial de Libreville du 13 août dernier, continue de susciter des commentaires dans l'opinion. Comment des représentants de la loi ont-ils pu monter une telle organisation visant à extorquer des fonds aux taximen et autres transporteurs privés, de surcroît en enrôlant un civil dans leur activité blâmable ? Depuis combien de temps cette pratique bien huilée et finalement connue de tous fonctionne-t-elle ? Qu'est-ce qui a donné des ailes à Séraphine Mbogah et les siens au point de s'imaginer qu'ils pouvaient continuer à se livrer impunément à une pratique illécite ? Leur condamnation suffira-t-elle à extirper le ver du fruit, ou ne sont-ils en réalité que des individus dont la malchance a ruiné leur vilain business ?

Leur condamnation suffira-t-elle à extirper le ver du fruit, ou ne sont-ils en réalité que des individus dont la malchance a ruiné leur vilain business ? En serions-nous là si les deux magistrats ayant mis à nu la supercherie des policiers n'étaient intervenus



Le président de la République s'adressant aux policiers.

avant de faire appel au procureur de Libreville ?

Quoi qu'il en soit et au-delà des complicités qu'elle laisse entrevoir entre les différentes strates de la police et même de la gendarmerie nationale – les deux principales forces affectées à la régulation du trafic routier –, cette affaire questionne également la pratique des enquêtes de moralité lors des recrutements des personnels. De nombreux anciens de ces corps habillés attribuant les innombrables errements actuels à une certaine complaisance entretenue en leur sein, et singulièrement à la police nationale dont bon nombre d'éléments se trouvent trop bien souvent dans le hit-parade des comportements déviants.

Toutefois, il conviendrait de se poser la question de savoir si les chefs chargés de réaliser les fameuses enquêtes de moralité ont toujours eu les mains libres pour agir conformément à l'éthique. Pas si sûr que ça, rétorque une source anonyme, tant il y a au sein de l'administration des hommes en tenue des " fils et filles à papa " sur qui la discipline

militaire demeure nulle et sans effet. De même que des individus notoirement connus au quartier comme des consommateurs de stupéfiants créent la surprise en arborant un uniforme de l'État. C'est qu'ici, bien des parents s'imaginent, souvent à tort, que l'enrôlement de leur garnement dans les corps habillés suffit à le remettre aussi facilement sur le chemin de la vertu.

Tout ceci pour faire constater que les FDS sont perçues comme désormais des points de chute à tout-venant. Dès lors que l'on a une connaissance bien placée, on y case qui son fils, qui sa nièce, qui d'autre son 2e ou 3e "bureau", etc. Du coup, la moralité de ces individus servant sous le drapeau est reléguée au second plan. D'où les nombreux scandales qui éclaboussent régulièrement l'institution policière, et les radiations non connues de l'opinion publique qu'elle enregistre en son sein. Des agissements qu'il va falloir vite corriger, comme l'exige d'ailleurs le président de la République, en sa qualité de chef suprême des Forces de défense et de sécurité.

Responsabilité partagée ?

ON
Libreville/Gabon

CONVENONS-EN tous : la corruption qui gangrène les corps habillés, singulièrement la police et la gendarmerie, n'est pas le fait de ces seuls fonctionnaires de l'État. Dans de nombreuses administrations publiques, ce mal est devenu si profond que chaque entité s'est créée son propre système d'extorsion de fonds aux usagers.

Séraphine Mbogah et ses collègues, dont le seul malheur aura été de se trouver dans un mauvais jour, n'ont-ils pas fait qu'imiter une pratique presque légitimée par les autorités ? Se croyant devenus la loi, au lieu de la représenter, il s'était installé chez les cinq policiers une seconde nature qui leur conférait un senti-

ment de toute-puissance.

Un comportement que l'on observe d'ailleurs chez leurs frères d'armes gendarmes, positionnés le long de la Nationale. Ici, malgré les nombreuses plaintes et réclamations des commerçants des vivres d'il y a quelques mois, ces derniers constatent qu'il n'y a toujours pas une décélération du nombre de "képis à saluer". Un fait pourtant bien connu de la hiérarchie et des dirigeants, mais que l'on semble laisser perdurer. Ce qui laisse aussi accréditer la thèse d'une responsabilité partagée dans l'émergence et la persistance des comportements blâmables au sein des Forces de défense et de sécurité.